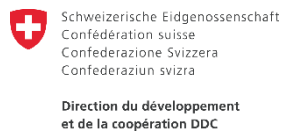


**Termes de Référence**  
**pour**  
**l'ÉVALUATION A MI-PAROURS**  
**PROJET SaWeL site de Sourou (Mali)**  
**Période du**  
**01 juillet 2019 au 30 juin 2021**  
**(deux ans)**



# Contents

- 1 Aperçu du projet** ..... 3
- 2 Introduction** ..... 5
  - 2.1 Contexte du projet ..... 5
  - 2.2 Objectif de l'évaluation ..... 6
  - 2.3 Audience de l'évaluation ..... 7
  - 2.4 Contexte d'évaluation à mi-parcours ..... 7
- 3 Portée de l'évaluation** ..... 8
  - 3.1 General ..... 8
  - 3.2 Questions d'évaluation..... 9
- 4 Méthodologie** ..... 11
- 5 Produits attendus** ..... 12
- 6 Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises** ..... 13
- 7 Calendrier pour l'évaluation**..... 14
- 8 Procédure de soumission** ..... 15
- 9 Budget** ..... 16
- Annexes**..... 17

## 1 Aperçu du projet

<b>Sourou – Gestion écologique et durable de l’eau pour l’agriculture</b>	
Pays / région du projet	Mali, Région de Mopti, Cercles de Bankass et Koro
Période d’exécution du projet	01.07.2019 – 30.06.2023 (48 mois)
Période du projet soumise à l’évaluation	01.07.2019 – 30.06.2021 (24 mois)
Budget global du projet	CHF 1,609,775 dont environ 60% sont financés par la subvention de la DDC et 40% par d'autres sources.
Objectif global du projet	La sécurité alimentaire et la nutrition des communautés vivant dans le bassin du Sourou au Mali sont améliorées par la préservation de la zone humide grâce à une gestion écologique et durable de l’eau pour l’agriculture (= ESAWM ou « Ecological Sustainable Agricultural Water Management »).
Résultats attendus du projet	<p>1.1 Les petits producteurs agricoles appliquent la gestion écologiquement durable de l’eau dans l’agriculture afin d’améliorer la productivité de l’eau et réduire l’empreinte écologique de la production alimentaire.</p> <p>1.2 Les prestataires de services et les autres acteurs du système veillent à ce que les petits exploitants agricoles et les gouvernements au niveau du paysage soient en mesure d’accéder aux options et aux services de la gestion écologiquement durable de l’eau dans l’agriculture et de les utiliser activement.</p> <p>1.3 Les entités gouvernementales concernées au niveau du paysage ont créé un environnement favorable à la gestion écologiquement durable de l’eau dans l’agriculture et à la gestion des zones humides.</p> <p>2.1 Les petits producteurs agricoles améliorent la sécurité alimentaire et leur situation économique par le biais d’une agriculture entrepreneuriale, écologiquement durable et orientée vers le marché.</p> <p>2.2 Les prestataires de services et autres acteurs du système stimulent le développement économique local, socialement inclusif, en donnant un accès aux marchés et une position stratégique au sein des chaînes de valeur pour les produits agro-écologiques.</p> <p>2.3 Les entités gouvernementales concernées au niveau du paysage ont créé un environnement favorable à une croissance économique inclusive basée sur l’agriculture durable.</p>
Zone d’intervention du projet.	Le bassin du Sourou est une zone humide classée comme site Ramsar transfrontalier entre le Mali et le Burkina Faso avec une superficie totale de plus de 77,000 hectares. Au Mali, il comprend la plaine inondable du Sourou (site Ramsar N° 2128, 56,500 ha)

	couverte par ce projet et au Burkina Faso, la vallée du Sourou (site Ramsar N°1885, 21.157 ha).
Bénéficiaires du projet	Selon le recensement général de la population et de l'habitat au Mali, la population dans le bassin du Sourou coté Malienne est de 874,425 habitants en 2020, avec un taux de croissance de 3,6%. Le nombre total de bénéficiaires du projet est de 7 500 bénéficiaires directs, 10,000 bénéficiaires indirects, 62 villages d'intervention, environ 31 organisations communautaires directement ciblées, environ 61 organisations communautaires indirectement ciblées, 21 comités de village directement ciblés et 32 indirectement ciblés et 6 organisations transfrontalières directement ciblées.
Bailleur destinataire de l'évaluation	La Coopération Internationale Suisse (Direction du Développement et de la Coopération, DDC).
Commanditaire d'évaluation	Le projet SaWeL

## 2 Introduction

### 2.1 Contexte du projet

Dans la zone sahélienne, les effets conjugués de l'accroissement démographique et du changement climatique ont mis à rude épreuve les systèmes d'exploitation agricoles traditionnelles. Cette situation a entraîné une surexploitation des ressources naturelles, dont l'eau, qui a pour conséquence une dégradation des écosystèmes des zones humides, la baisse des productions agricoles et des revenus des producteurs, l'insécurité alimentaire et enfin l'exode des jeunes ruraux vers les villes.

Les petits producteurs agricoles n'ont qu'un lien limité avec les chaînes de valeur et les marchés et n'ont pas suffisamment de possibilités de générer des revenus. Cette tendance affecte la résilience des moyens de subsistance des communautés, réduit la capacité des petits producteurs à investir dans des pratiques de production alimentaire plus efficaces et durables sur le plan écologique et agrandit l'écart entre leurs aspirations et leurs perspectives. En outre, l'accès aux options permettant d'améliorer les pratiques agricoles est inégalement réparti entre différents groupes ; les femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables n'ont souvent pas les mêmes opportunités d'accès au financement, à l'information, aux technologies, à la terre et à l'eau et à la prise de décisions politiques que les hommes et les groupes plus aisés et influents.

Pour faire face à cette situation, le consortium Wetlands International (WI), CARITAS Suisse (CaCH), Institut International de Management de l'Eau (IWMI) et hydrosolutions ltd. (Hydro) ont initié le projet régional « Gestion durable de l'eau pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (SAWEL) ». L'objectif général du projet est : la sécurité alimentaire et la nutrition au Sahel sont améliorées par la préservation des zones humides grâce à une gestion écologique et durable de l'eau pour l'Agriculture.

La Théorie de Changement du programme est basée sur l'hypothèse que les objectifs de génération de revenus agricoles et les objectifs de conservation de la biodiversité peuvent tous deux être atteints, lorsqu'ils sont combinés dans des systèmes de production diversifiés bien planifiés et sur mesure. L'aspect clé de cette logique d'intervention est l'hypothèse selon laquelle les deux axes du projet se complètent et se renforcent mutuellement.

Pour atteindre l'objectif général du programme, 3 résultats à long terme sont définis dans le cadre de 3 parcours de changement interdépendants traitant de la viabilité environnementale, des moyens de subsistance et de résilience et de l'intégration et l'intensification. Pour chacun des 3 résultats à long terme, 3 résultats intermédiaires sont définis, un pour chacun des 3 acteurs clés (petits exploitants, prestataires de services/ONG et le gouvernement).

Le projet d'une durée de 4 ans, couvre trois zones (sites): Le lac Wegnia et le bassin du Sourou au Mali et lac Ziway-Shalla en Ethiopie. Les résultats et les enseignements tirés des projets au Lac Wegnia, au Sourou et à Ziway-Shalla seront partagés dans des plates-formes multipartites au niveau national et international afin de susciter une plus grande prise de conscience et d'obtenir un soutien pour un développement agricole visant une sécurité alimentaire au niveau des paysages afin de garantir un développement plus durable et à travers des marchés inclusifs. Une approche sensible aux conflits est adoptée car les zones d'intervention, en particulier la région de Sourou au Mali, connaissent des contextes sécuritaires très volatiles. Le programme est cofinancé par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) via son Programme Global Sécurité Alimentaire

(GPPFS). La contribution de la DDC pour l'ensemble du projet, comprenant les trois sites, le niveau national (dialogues nationaux) et le niveau international (échanges et plaidoyer) est de six million de francs Suisse (CHF 6,000,000). En outre, les partenaires de mise en œuvre utilisent diverses sources de cofinancement à partir de fonds d'autres bailleurs ainsi que par la mise en commun des ressources et des résultats des programmes parallèles, mise en œuvre par les membres du consortium, avec des résultats thématiques similaires, des parties prenantes communes et dans les mêmes zones géographiques.

La demande initiale de projet au niveau de la DDC figure à l'annexe 1. La proposition de projet est présentée à l'annexe 2. Pour chacun des sites et pour l'échange et l'apprentissage, des cadres logiques séparés ont été développés de manière spécifique mais sur la base de la même logique d'intervention (Annexe 3).

Le travail sur chacun des sites est géré par des équipes de mise en œuvre du projet (PIT). La liaison et l'apprentissage des résultats aux plateformes nationales et internationales sont gérés par l'unité de mise en œuvre du projet (PIU). Les questions telles que les rapports narratifs et financiers, la planification annuelle et la budgétisation sont traitées par l'unité de gestion du cycle de projet (PCMU), qui est soutenue par son secrétariat (PCMU secrétariat) pour ses opérations quotidiennes. Le Conseil Administratif (SB) assure le pilotage stratégique global. La structure de gouvernance du projet, avec les rôles et responsabilités des différentes structures de gouvernance et des différents partenaires du consortium, est présentée à l'annexe 4. Les termes et conditions applicables au programme et les modes d'engagement entre les partenaires du consortium et entre le consortium, le bailleur principal et les parties prenantes dans les zones de mise en œuvre sont définis dans l'accord de coopération (Annexe 5). Chaque année, sur la base des progrès rapportés, de nouveaux plans annuels sont élaborés (Annexe 6) par les PIT et le PIU et les contrats annuels avec les partenaires du consortium sont renouvelés.

## 2.2 Objectif de l'évaluation

L'objectif principal de cette consultation est d'examiner la mise en œuvre du projet SAWEL dans sa partie Sourou depuis son lancement. La finalité de cette revue à mi-parcours est de promouvoir l'amélioration de la performance du projet, sa redevabilité, l'apprentissage et surtout une prise de décision renseignée sur la stratégie pour la période restante. En particulier, l'évaluation à mi-parcours évaluera les résultats obtenus à ce jour par rapport aux résultats attendus en faisant référence aux indicateurs de performance décrits dans le cadre logique du Sourou. Il permettra également de tirer des enseignements et de formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et la performance du projet dans le Sourou.

Le projet est entré en vigueur le 1er juillet 2019 et n'a fait l'objet d'aucune restructuration depuis lors. Dans le rapport d'avancement 2020, il a été constaté que le progrès dans le Sourou est en retard et il y a des préoccupations si, dans la durée restante du projet, les résultats prévus peuvent être atteints. Il existe également une inconnue par rapport au co-financement par de ce projet. En effet ce co-financement, d'une ampleur considérable pourrait endommager la faisabilité de la totalité du projet dans le Sourou.

Les consultants doivent faire l'analyse des retards dans la mise en œuvre du projet, leurs causes, en tirer des leçons et faire des suggestions pour améliorer la mise en œuvre afin d'éviter de nouveaux retards à l'avenir afin d'assurer la réalisation des objectifs du projet. Les consultants doivent

également apprécier si le co-financement par les partenaires du consortium responsable des travaux sur le Sourou est encore réaliste, et tirer leurs conclusions en connaissance de cause.

### 2.3 Audience de l'évaluation

- L'audience principale des analyses et recommandations issues de cette évaluation à mi-parcours est le Supervisory Board (SB) de projet SAWEL. Cette évaluation à mi-parcours permettra de prendre des décisions stratégiques sur la manière de poursuivre le projet dans le Sourou.
- Bien que cette revue soit censée être interne, le SB a accepté qu'à ce stade, ces décisions soient prises en étroite collaboration avec la DDC.
- Bien entendu, en fonction des décisions prises par le SB et le bailleur principal, les conseils et les recommandations issues de cette évaluation à mi-parcours devront être traduits en cadres logiques, plans de travail et budgets adaptés. Par conséquent, le PIT pour le Sourou et le secrétariat du PCMU sont également des cibles de cette évaluation.

### 2.4 Contexte d'évaluation à mi-parcours

Cette évaluation se concentre sur le site du Sourou. La plaine inondable de Sourou répartie dans les cercles de Bankass, Koro et Douentza au Mali est soumise à des pressions anthropiques engendrées par la croissance démographique, notamment liées à l'arrivée de migrants en provenance des zones d'insécurité du Nord et du Delta Intérieur du Niger au cours de la dernière décennie. La population est aujourd'hui estimée à environ 874 425 habitants en 2020. La pression anthropique se traduit par une surexploitation des ressources naturelles, entraînant une dégradation de la biodiversité et des écosystèmes. Cette dégradation est exacerbée par les effets du changement climatique entraînant une baisse significative des récoltes, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté.

À l'échelle du bassin versant, le manque de gestion et surtout, le manque de coordination adéquate des ressources en eau transfrontalières complique également la production agricole des petits exploitants du côté de Mali. Juste en aval de la frontière avec le Burkina Faso, un barrage (barrage de Lery) qui sert les grands systèmes d'irrigation au niveau de Burkina Faso, a des conséquences néfastes pour les petits producteurs du côté Malien. Lorsque le déversoir au niveau du barrage est fermé, les niveaux d'eau montent en amont, inondant brusquement des grandes parties des zones humides au Mali. Comme aucun système de notification n'est mise en place actuellement, les petits producteurs en amont du Sourou au Mali voient leurs champs inondés sans avertissement préalable.

Le projet SaWel dans le Sourou, vise à améliorer de façon durable les revenus des petits producteurs à travers l'accroissement de la productivité, de la production et l'accès au marché. La durabilité de la production est assurée par l'utilisation de technologies et de pratiques innovantes qui accroissent la productivité de l'eau et des terres tout en préservant et restaurant l'écosystème.

## 3 Portée de l'évaluation

### 3.1 General

Wetlands International, en étroite concertation avec la DDC et CACH, opte pour une évaluation mixte du projet à ce stade pour bénéficier d'un regard extérieur sur le projet dans sa phase actuelle, mais qui s'appuie à la fois sur l'équipe du projet afin de stimuler la réflexion à l'interne. Ainsi, cette première évaluation vise le site du Sourou uniquement, car la nécessité d'avoir des informations complémentaires et des recommandations pour l'implémentation futur se pose ici avec plus d'acuité. Cette première évaluation sera après complétée par une évaluation mi-parcours des autres sites (Lac Wegnia et Ziway-Shalla) et composantes du programme.

Au regard de ce retard accusé, le conseil d'administration du projet SAWEL a recommandé de conduire une évaluation en vue d'examiner les possibilités d'atteindre les résultats fixés lors de la conception ou dans le cas échéant, de prendre une décision éclairée quant à la suite à donner au projet. C'est dans ce cadre que se situe la présente évaluation mi-parcours.

L'évaluation devra faire ressortir les forces et les faiblesses du projet dans le Sourou afin de proposer des réorientations et adaptations du projet dans la perspective d'assurer l'atteinte des objectifs d'ici 2023 et d'assurer la pérennité des actions entreprises après la fin du projet.

Le SB et la DDC envisagent plusieurs scénarios potentiels pour la suite en fonction des résultats et recommandations de cette évaluation à mi-parcours :

- i. Configuration et objectifs actuels avec cofinancement
- ii. Configuration et objectifs actuels sans co-financement
- iii. Configuration ajustée et objectifs révisés avec cofinancement
- iv. Configuration ajustée et objectifs révisés sans cofinancement
- v. Arrêt complet des activités du projet dans le Sourou

L'évaluation doit faire ces recommandations renseignées par rapport à ces options ou à toute autre option qu'elle envisage.

Plus précisément, l'évaluation doit permettre d'analyser :

- 1 La pertinence  
Est-ce que les objectifs fixés du projet répond-ils aux besoins du Sourou, s'alignent-ils sur les priorités locales ?
- 2 L'efficacité  
Dans quelle mesure les résultats et les objectifs prévus ont-ils été atteints à nos jours ?  
Dans quelle mesure les systèmes de coordination, de suivi, les rapports et les communications au niveau du projet, soutiennent-ils la mise en œuvre du projet ?
- 3 L'efficience  
Les travaux du Sourou ont-ils été mis en œuvre de manière rentable et ont-ils été capables de s'adapter à des conditions changeantes ?
- 4 L'impact - Le projet est-il orienté vers la réalisation des impacts attendus ? Quels sont les effets probables du programme, intentionnels, non intentionnels, positifs ou négatifs, à court ou à long terme ?
- 5 La durabilité



Dans quelle mesure existe-t-il un mécanisme financier, institutionnel, socio-économique et/ou environnemental pour soutenir les résultats du projet ?

6 Les prochaines étapes

Il s'agit ici d'évaluer les différents scénarios proposés par la DDC et le SB et de fournir un avis fondé sur ceux-ci ou sur d'autres options qui se présentent au cours de l'évaluation.

### 3.2 Questions d'évaluation

L'évaluation se basera sur une approche participative qui inclut les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet. Elle se fera en conformité avec les principes pour l'évaluation de l'aide au développement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), et se fait, entre autres, guider par les questions suivantes :

**La pertinence:**

- a) Les indicateurs choisis pour les différents produits et résultats du cadre logique sont-ils pertinents, représentatifs et mesurables ?
- b) La stratégie de mise en échelle en travaillant simultanément avec les petits producteurs/trices, les acteurs du système et les autorités locales ; est ce qu'elle est pertinente dans le contexte local et conforme aux priorités des populations (hommes/femmes/jeunes) ?
- c) Les critères de sélection des villages, organisations paysannes, relais etc. ; est ce qu'ils sont clairs et représentatifs ?
- d) Apprécier la pertinence des instances de concertation existante entre le Mali et le Burkina Faso : le Comité Transfrontalier de Gestion des Eaux du Sourou (CTGS) entre la région de Mopti et la Boucle du Mouhoun et le Comité Technique de Concertation (CTC) entre les Ministères en charge de l'eau du Mali et du Burkina.
- e) Le programme fait la promotion des pratiques et les innovations agro-écologiques. Est-ce que l'approche de s'appuyer sur les petits producteurs/trices ouverts aux innovations pour convaincre ceux qui sont une attitude plutôt conservatrice afin d'adopter les technologies pertinentes ?

**1. L'efficacité**

- a) Le montage institutionnel du projet pour sa mise en œuvre, permet-il d'atteindre les résultats attendus de manière efficiente ?
- b) Le mode de mise en œuvre parallèle des projets dans la même zone en guise de co-financement (notamment le projet BAMGIRE), est-il justifié et adéquat sur le plan d'efficacité dans le contexte locale ?
- c) La mise en œuvre du projet, est-elle organisée de manière efficace et efficiente ?
- d) La coordination des partenaires de mise en œuvre du PIT Sourou est-elle suffisamment gérée ?
- e) Comment le PIT Sourou suit-il l'évolution et réfléchit-il aux ajustements éventuellement nécessaires ?

**2. L'efficience**

- a) Le budget actuel est-il suffisant et adéquat pour fournir les résultats attendus du projet ?

- b) La répartition du budget actuel entre les différentes catégories de coûts (frais de personnel, coûts directs, frais de déplacement, etc.) représente-t-elle l'utilisation la plus adéquate et la plus efficace des ressources financières pour atteindre les objectifs du projet Sourou ?
- c) Quelles sont les chances d'assurer la totalité des 40% de cofinancement pour la mise en œuvre du Sourou (par exemple à travers les fonds PDIDS)?
- d) En 2019 et 2020, le cofinancement par des programmes parallèles de BAMGIRE et de PFR a été utilisé pour atteindre les objectifs du Sourou. Quelle est la contribution réelle (la pertinence) de ces programmes par rapport aux objectifs fixés dans le cadre du SaWeL pour le Sourou.

### **3. L' impact**

- a) Est-ce que le projet contribue à la sauvegarde de la zone humide du Sourou et à améliorer la sécurité alimentaire dans le bassin de la Sourou ?
- b) La théorie du changement est basée sur la création d'une dynamique parmi les petits exploitants agricoles, les acteurs du système (prestataires de service) et les structures de l'état, qui conduit à la mise en échelle des résultats du projet. Dans quelle mesure cette dynamique a-t-elle été générée ?

### **4. La durabilité**

- a) Quel est le degré d'appropriation du projet par les autorités locales, y inclus l'Intercollectivité du Sourou (ICS), et les communautés? Comment le projet peut-il concrètement contribuer à accroître le degré d'appropriation du projet par les autorités locales et les communautés?
- b) Les arrangements institutionnels existantes ou prévus au niveau du site (comité local de suivi des activités et Comité de coordination des points focaux), sont-ils adéquats et suffisants par rapport aux enjeux, notamment le lien entre le PDIDS, coordonné par le ICS, et le projet?
- c) Le rôle attribué aux services techniques déconcentrés de la zone, est-il clair, réaliste et pertinent pour assurer les services pendant et après projet?
- d) La situation conflictuelle actuelle dans le Sourou permet-elle de mettre en œuvre notre stratégie en matière de mise en échelle, qui consiste à intensifier l'adoption d'une production agricole plus durable sur le plan écologique et l'orienter vers le marché en augmentant l'offre de services adéquats avec les acteurs du système et en créant un environnement favorable par le biais du gouvernement malien.

### **5. Prochaines étapes**

- a) Quelles sont les chances d'assurer la totalité des 40% de cofinancement pour la mise en œuvre du projet Sourou (par exemple à travers les fonds PDIDS) ?
- b) Quelles autres options/scenarios pourrait être identifiées pour la poursuite du projet dans le Sourou en plus de celles identifiées par le SB et la DDC ?
- c) Quelles sont les recommandations concernant les différentes options en ce qui concerne les objectifs du projet, la stratégie de mise en œuvre, l'opérationnalisation de la stratégie à travers le PIT, la planification pour le temps restant du projet et le budget ?
- d) Quels sont les risques principaux pour les différentes options/scenarios identifiées concernant la manière de poursuivre le projet dans le Sourou ?

## 4 Méthodologie

La méthodologie proposée par le (la) consultant (e) devra être participative en incluant dans le processus d'évaluation, les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet (parties prenantes). Le déplacement dans la zone d'intervention est actuellement déconseillé aux expatriés. Pour cette raison, l'équipe de terrain sera uniquement constituée d'un consultant national (h/f). Pour cela et afin de renforcer l'appropriation du projet par l'équipe de mise en œuvre, l'évaluation sera facilitée par les membres maliens du PIT Sourou.

Le(s) consultant(s) utilisera les méthodes de collecte de données suivantes:

- **La revue documentaire:** les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s'agit de :
  - Annexe 1: Description du projet de la DDC
  - Annexe 2: Proposition de projet
  - Annexe 3: Cadre logique et indicateurs
  - Annexe 4: Structure de gouvernance du projet SaWeL
  - Annexe 5: Accord de coopération
  - Annexe 6: Plans de travail annuels du Sourou
  - Annexe 7: Rapports d'avancement, y compris l'avancement financier
  - Plus divers types de documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, les rapports des consultants, les rapports des études réalisées, les présentations, les rapports de formation, le compte rendu des réunions avec la DDC etc.

Les annexes 1 à 5 sont en anglais car c'est la langue officielle de communication avec le donateur DDC.

- **Interviews des informateurs clés:** l'évaluation inclura des interviews avec les principales parties prenantes du projet: le PIT Sourou et le PCMU, le Préfet, le Président du Conseil du Cercle, les services techniques déconcentrés, notamment le Service d'Agriculture, le cantonnement forestier et le service de Développement Social, les maires.
- **Consultations des bénéficiaires:** Consultations (focus group discussions et interviews) avec les groupes de bénéficiaires, à savoir les Organisations Communautaires de Base (membres des coopératives, petits producteurs, des femmes, des jeunes, les membres des organisations paysannes, les producteurs relais).
- **Des sessions de restitution et de réflexion internes** avec l'équipe de terrain pour nourrir et enrichir les analyses. Pour garder la perspective interne, l'équipe de terrain est activement impliquée dans toutes les étapes de l'évaluation.
- **Autres méthodes d'évaluation participatives:** Le(s) consultant(s) peut proposer d'autres méthodes participatives pour répondre aux questions d'évaluation (dans le rapport initial, voir ci-dessous).

Le(s) évaluateur(s) utilisera une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. L'accent sera clairement mis sur des méthodes participatives concernant l'appréciation qualitative des informations fournies par les bénéficiaires du projet. Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi qu'une matrice d'évaluation seront développés et proposés par l'équipe d'évaluation dans la proposition technique de l'offre.

## 5 Produits attendus

Au terme de l'évaluation externe, les principaux livrables à remettre au niveau de WIGO sont les suivants:

- **Rapport préliminaire:** Un projet final du rapport d'évaluation à mi-parcours est envoyé à WIGO, qui va le partager avec l'équipe de projet et la DDC (avant le débriefing, voir ci-dessous). Le rapport préliminaire est dû une semaine après avoir terminé les travaux de terrain.
- **Débriefing** (avec un présentation PowerPoint, en français): Un débriefing aura lieu avec l'équipe du projet (notamment l'équipe de PIT Sourou et le PCMU), présentant la version préliminaire du rapport d'évaluation à mi-parcours afin que le commanditaire et l'équipe du projet puissent réagir aux éventuelles questions et ambiguïtés. La présentation PowerPoint contient les principaux résultats provisoires de l'étude d'évaluation a mi-parcours et les recommandations fondées sur des données probantes pour éclairer les décisions opérationnelles et stratégiques pour la suite du projet.
- **Rapport d'évaluation** (court et concis, max. 20 pages, sans annexes, suivant la structure en annexe 8, trois exemplaires physiques, une copie électronique, en français): L'équipe d'évaluation est tenue de produire un rapport présentant les résultats de l'évaluation à mi-parcours définis dans les TdR dans les trois jours qui suivent le débriefing.

Le rapport doit fournir des constatations (exposé des faits), des conclusions et des recommandations en ligne avec les cibles et questions de l'évaluation (cf. ci-dessus, chapitre Des recommandations plus générales concernant le domaine d'activité, le pays ou la région sont les bienvenues, y compris l'analyse de scénarios potentiels de différentes formes de continuation du projet dans le Sourou.

## 6 Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

Le(s) consultant(s) (h/f) doit prouver une expérience et formation en méthodologie d'évaluation et en techniques de recherche participatives (interviews, questionnaires, élections méthodologiques, opérationnalisation des indicateurs, etc.).

Le consultant principal (h/f), chef d'équipe, a la responsabilité de la conduite de la mission de l'évaluation. A ce titre, il/elle est tenu au respect du délai et de la production des résultats de la mission. Il/elle doit organiser l'équipe et être l'interlocuteur de WIGO en personne de Frank van Weert, coordinateur du projet. Il/elle prépare les détails, coordonne la mission, en établit le calendrier et assume la responsabilité de la finalisation des rapport (draft du rapport et rapport final).

Ainsi nous proposons, un **consultant principal, chef de mission**, avec une expérience d'au moins sept ans dans la zone Sahélienne avec des connaissances approfondies en matière de:

- Développement local, avec une expérience dans la conception, le suivi et l'évaluation de projets de développement économique local et la gestion participative des ressources naturelles ;
- Evaluation de la performance des programmes par rapport au niveau de participation dans le processus de planification et de la réalisation des activités ;
- Evaluation du niveau de satisfaction par rapport au processus, aux résultats et à l'impact du projet, désagrégé par genre, situation socio-économique, répartition ethnique, etc. (l'aspect d'inclusion sociale) ;
- Appui au développement à travers des ONG notamment en ce qui concerne les aspects de pérennité et de reproductibilité des projets ainsi que le développement des capacités institutionnelles.
- Compétences analytiques et rédactionnelles (français).

Ce chef de mission est responsable de:

- La conduite de la mission
- La division de travail entre les membres de l'équipe
- Le développement d'un plan d'évaluation et la démarche méthodologique (rapport initial)
- La restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes à la fin de la mission
- La production du rapport d'évaluation (première version et version finale)

Le consultant principal / chef de mission sera épaulé par un co-équipier national qui peut effectuer la recherche avec lui / elle. Dans ce cas, le co-équipier est responsable de l'exécution de la phase terrain en collaboration avec l'équipe de projet basée à Bamako et Sevaré au Mali. Le consultant principal est chargé de trouver un consultant national au Mali.

## 7 Calendrier pour l'évaluation

La période de l'évaluation est prévue au mois d'août 2021. Le rapport d'évaluation final doit être disponible le 31 août 2021.

## 8 Procédure de soumission

Les consultants individuels peuvent postuler pour cette mission. Les propositions doivent comprendre les éléments suivants:

1) Une proposition technique (Max 5 pages) qui détaille:

- La compréhension des termes de référence par les candidats ;
- Le plan de travail ;
- L'expérience de missions précédentes similaires, y compris au moins deux exemples de rapports qui seront traités de manière confidentielle ;
- En annexe: les CV du consultant international et du consultant national.

Les consultants qui ont l'intention de soumettre une proposition peuvent demander à Frank van Weert ([frank.vanweert@wetlands.org](mailto:frank.vanweert@wetlands.org)) les annexes mentionnées dans la section 4.

2) Dans un document séparé, la proposition financière montrant le coût total, les honoraires professionnels et les dépenses remboursables (par exemple, les frais de voyage, le travail sur le terrain, les matériaux; etc.). Le budget doit présenter une différenciation des coûts pour le consultant principal et le consultant national. La proposition financière doit couvrir tous les coûts associés à cette évaluation; les coûts encourus en dehors des termes convenus dans la proposition financière et le contrat final ne seront pas remboursés.

Les propositions techniques et financières doivent être reçues avant le 10 juillet 2021 à minuit par courrier électronique à Frank van Weert ([frank.vanweert@wetlands.org](mailto:frank.vanweert@wetlands.org)). Seules les propositions complètes seront prises en considération. Les propositions seront notées en fonction des critères suivants :

	<u>Max. score</u>
<b>Proposition technique (70%):</b>	
Méthodologie et approche	40
Expérience professionnelle des 2 consultants (international et national)	20
Rédaction et présentation	10
<b>Proposition Financière (30%):</b>	
Rapport qualité – prix	30
<hr/>	
Total:	100

Les propositions doivent en premier instant obtenir au moins 55 points sur la proposition technique pour être prises en considération.

## 9 Budget

Le budget sera proposé par le consultant dans le cadre de son offre technique et financière, et constituera un élément de sélection.

Nous nous attendons à ce que cette évaluation à mi-parcours nécessite d'environ 20 à 30 jours/homme au total pour le consultant principal et le co-équipier national. En raison de la situation sécuritaire au Mali, notamment la non-accessibilité de la région du Sourou par un consultant international, nous jugerons que seul le co-équipier national pourra voyager à l'intérieur du Pays.



## Annexes

- Annexe 1: Description du projet de la DDC
  - Annexe 2: Proposition de projet
  - Annexe 3: Cadre logique et indicateurs
  - Annexe 4: Structure de gouvernance du projet SaWeL
  - Annexe 5: Accord de coopération
  - Annexe 6: Plans de travail annuels du Sourou
  - Annexe 7: Rapports d'avancement, y compris l'avancement financier, etc.
- 
- Annexe 8: Modèle de rapport d'évaluation.

Le principal résultat de ce travail est un rapport final d'évaluation, ne dépassant pas 20 pages, hors annexes. A cet effet, le rapport doit comprendre au moins les éléments suivants:

1. Titre et pages de démarrage
  - Nom de l'intervention d'évaluation
  - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
  - Pays de l'intervention d'évaluation
  - Noms des évaluateurs
  - Noms de l'organisation initiant l'évaluation
  - Remerciements
2. Table des matières
  - Inclure les encadrés, les schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
3. Liste des acronymes et abréviations
4. Résumé d'exécution (2 pages au maximum) y compris les principales conclusions et recommandations en version française et anglaise
5. Introduction
6. Description de l'intervention (très bref)
7. Objectifs et Etendue de l'évaluation (très bref)
8. Approche méthodologique d'évaluation
9. Analyse des données
10. Résultats et conclusions
  - Résultats et conclusions globaux en répondant aux questions ou critères d'évaluation
  - Résultats et conclusions par composante
  - L'analyse des différents scénarios de poursuite (ou d'arrêt) de la mise en œuvre du Sourou.

- Recommandations d'ordre général
- Recommandations d'ordre spécifique

#### 11. Annexes du rapport

- TDR de l'évaluation
- Rapport Initiale / Matrice d'évaluation
- Liste des personnes rencontrées ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
- Résumé des visites de terrain
- Liste des documents exploités